



COLLECTIVITE DE LA
MARTINIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE

PRÉFECTURE MARTINIQUE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

12 JUL 2023

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du vendredi 09 juin 2023

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
33	18	29		
		Dont procurations		
		11		
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstentions	N'ayant pas pris part au vote
29	29	00	00	00

L'an deux mille vingt-trois et le 09 juin, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Yolène LARGEN-MARINE, 1^{ère} adjointe au Maire.

Étaient présents : M/Mmes Yolène LARGEN-MARINE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie GARON, Nicole DUFEAL, Pierre MIDELTON, Christine ALIKER, Léone VAILLANT épouse BARDURY, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Marie-Claude RAQUIL, Jean-Pierre LUGIERY, William PAULIN, Jean-Luc MAVILLE, Vanessa BAPTE, Laurie ABAUL, Noham BODARD, Daniel CHOMET, Karine BAUDIN, Jean-Philippe JEAN-BOLO.

Date de la convocation

02/06/2023

Date d'affichage

02/06/2023

Objet de la Délibération

COHESION SOCIALE ET ANIMATION DU TERRITOIRE

Demande de subvention exceptionnelle de la section sportive Gymacro du collège Vincent PLACOLY à la ville

Absents excusés : M/Mmes Luc CLEMENTE, Christophe GABUT, Raphaël BORDELAIS, Josiane NAPOLY-PUJAR, Emile GONIER, Arlette BRAVO-PRUDENT, Eric JULTAT, Corinne Brigitte PLANTIN, Patrice CHARLEBOIS, Orietta MARTOT, Jocelyne SABINE, Georges HARPON, Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND.

Président de Séance :

Yolène LARGEN-MARINE

Secrétaire de Séance :

Marie GARON

Procurations : M/Mmes Luc CLEMENTE, Christophe GABUT, Raphaël BORDELAIS, Josiane NAPOLY-PUJAR, Emile GONIER, Arlette BRAVO-PRUDENT, Eric JULTAT, Corinne Brigitte PLANTIN, Patrice CHARLEBOIS, Georges HARPON, Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND ont respectivement donné procuration à Yolène LARGEN-MARINE, Marie GARON, William PAULIN, Nicole DUFEAL, Léone VAILLANT épouse BARDURY, Christine ALIKER, Maurice JOSEPH-MONROSE, Pierre MIDELTON, Vanessa BAPTE, Daniel CHOMET, Karine BAUDIN.

Absents : Mme/M Marinette TORPILLE, Christophe AGELAN.

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE LA SECTION SPORTIVE GYMACRO DU COLLEGE VINCENT PLACOLY A LA VILLE

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'avis favorable de la Commission « Cohésion Sociale et Animation du Territoire » en date du 17 avril 2023 ;

- Vu l'avis favorable de la Commission « Finances et Optimisation des ressources » en date du 30 mai 2023 ;
- Vu l'avis favorable du Bureau municipal en date du 06 juin 2023 ;
- Vu le rapport de présentation transmis aux Conseillers municipaux ;
- Considérant que la section sportive Gymacro du collège Vincent PLACOLY a participé au championnat de France, à Deauville, du 23 mai au 03 juin 2023, avec une délégation composée de 31 gymnastes et 3 accompagnateurs ;
- Considérant que le budget prévisionnel global de ce voyage aux championnats de France, à Deauville, est de vingt-neuf mille neuf cents euros (29 900 €), soit une participation de huit cent cinquante euros (850€) par élève ;
- Considérant que la section sportive Gymacro du collège Vincent PLACOLY sollicite la ville pour une subvention exceptionnelle, qui permettrait de limiter la participation demandée aux familles ;
- Considérant la proposition du Comité Technique Sport, en date du 30 mars 2023, pour une participation de la ville à hauteur de mille (1 000) euros ;

Après en avoir délibéré,


DECIDE

-
- **D'accorder une subvention exceptionnelle de mille euros (1000 €) à la section sportive Gymacro du collège Vincent PLACOLY, pour la participation d'une délégation de 31 gymnastes et de 3 accompagnateurs au Championnat de France à Deauville, du 23 mai au 03 juin 2023.**
-


Le Secrétaire de séance

Marie GARON

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 12 JUIL 2023


Le Maire,
Par délégation du Maire
La 1ère Adjointe
Yolène LARGEN MARINE

